

SUPPRESSION BRUTALE DE L'ASS : UNE ATTAQUE INACCEPTABLE

Lors du discours de politique générale de M. Attal, nous avons été informés de la suppression brutale de l'ASS, **sans aucune consultation préalable de France Travail, laissant les personnels totalement démunis face au questionnement légitimes des usagers concernés inquiets de leur avenir.**

Cette décision irresponsable laisse les privés d'emploi concernés dans l'incertitude la plus totale, ignorant délibérément les préoccupations légitimes de ces usagers qui redoutent l'impact sur leur avenir.

Au-delà de cette décision politique méprisante, il est crucial de souligner les conséquences dévastatrices pour les travailleurs qui, hier encore, étaient privés d'emploi et qui seront demain privés de l'ASS. Contrairement au RSA, les allocataires de l'ASS continuent de valider des trimestres pour leur retraite. Cependant, une fois de plus, on frappe les plus vulnérables, les condamnant ainsi à une pauvreté accrue et à un prolongement de facto de leur départ en retraite.

Nous continuerons de faire entendre la voix de ceux qui sont injustement touchés par cette mesure brutale. Nous n'accepterons pas que les plus précaires soient sacrifiés sur l'autel des décisions politiques qui ne servent qu'une caste de favorisés. Notre combat pour la justice sociale et la dignité au travail ne faiblira pas.

Cette attaque contre les droits des travailleurs est inacceptable. Le SNU continuera à se mobiliser pour défendre les agents qui reçoivent tous les jours ces chômeurs en détresse et cette décision inique et injuste risque de transformer leurs mécontentements en agressivité au sein de nos agences.

